



Déclaration de la CGT sur les tensions entre l'OTAN et la Russie

7 février 2022

Depuis plus de deux mois, les discussions sur la possibilité d'une guerre en Europe ont envahi l'espace médiatique et y sont traitées avec une dangereuse légèreté. Ces tensions interviennent dans un contexte fortement dégradé par rapport à la fin de la guerre froide. Des pans entiers du système de sécurité en Europe, fruits de plusieurs décennies d'âpres négociations entre l'Union soviétique et l'Ouest, ont été depuis méthodiquement détruits à partir de 1990.

L'URSS disparaissant en 1991, l'idée de l'élargissement de l'OTAN fut évoquée en Occident dès 1993 et s'est concrétisée en 1997. Aujourd'hui, l'alliance compte 14 pays de plus qu'à la fin de la guerre froide et considère depuis 2008 que sa porte est ouverte à la Géorgie et à l'Ukraine. L'élargissement et la coopération économique de l'Union européenne avec ses voisins proches se sont retrouvés étrangement couplés avec l'extension de l'influence militaire transatlantique. Cette extension n'a pas apporté la paix promise. Les frontières des pays en Europe continuent à être redessinées, de gré ou de force, et plusieurs conflits non résolus couvent sur le continent.

En 2001 les Etats Unis se sont retirés du traité sur les armes stratégiques. En 2007, puis en 2015, la Russie a suspendu sa participation au traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. En 2020, les Etats Unis se sont retirés du traité Ciel ouvert suivi de près par la Russie. Les deux pays, tout comme les autres puissances nucléaires, ignorent le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires de l'ONU.

Ainsi, les outils de confiance et de contrôle mutuel sont aujourd'hui fortement endommagés faisant craindre un dérapage accidentel. Même si l'ampleur réelle des tensions à la frontière orientale de l'Ukraine semble surévaluée, les armes ne se sont jamais tues dans le Donbass depuis 2014 et le dialogue interne nécessaire à la réalisation des accords de Minsk (censés organiser le retour à la paix de la région) n'a jamais démarré.

Les manœuvres géopolitiques actuelles sont dangereuses et doivent être impérativement désamorçées par un engagement dans un dialogue constructif et sincère. En attendant, elles masquent d'autres processus destructifs en œuvre dans la région et qu'il convient de dénoncer.

A force d'être isolée, la Russie renoue avec ses vieux démons et s'engage de plus en plus sur le chemin de l'autoritarisme, de la méfiance malade envers l'étranger et du déni de son histoire. Toute velléité démocratique s'y trouve de plus en plus marginalisée, toute évocation des droits humains

décrédibilisée et toute revendication sociale délégitimée. Face à cette évolution dramatique, les dirigeants occidentaux font le choix du pire en apportant leur soutien aveugle à Alexey Navalny dont le programme politique se réduit à l'orthodoxie néolibérale couplée au nationalisme et à la xénophobie sans complexe.

En Ukraine, depuis décembre 2019, les syndicats font face aux attaques sans précédent contre les droits des travailleurs et les libertés syndicales. Retardée dans ses agissements antisociaux par l'épidémie de la Covid 19, la majorité parlementaire du président ultralibéral Zelensky est repassée à l'offensive cet automne en adoptant en première lecture cinq projets de loi qui tirent le trait sur le code du travail ukrainien, réduisent les capacités de défenses individuelles et collectives des travailleurs, annihilent les marges de manœuvres des syndicats et organisent l'étatisation des ressources de la sécurité sociale. Comme le note le courrier commun de la CES et de la CSI, ces lois comportent des normes qui instaurent « *l'exclusion des travailleurs des petites et moyennes entreprises des protections garanties par la législation générale du travail ; l'absence de dispositions permettant de s'assurer de la conformité des contrats de travail avec les normes professionnelles minimales ; la possibilité pour les employeurs de contourner le système pour reconduire indéfiniment les contrats à durée déterminée, le non-respect des dispositions régissant les horaires de travail, les périodes de repos, la durée minimale des temps de pause quotidiens, les heures supplémentaires et les congés* ».

La CGT réaffirme son attachement à la paix et ne fait nullement confiance à l'OTAN pour sa préservation. Elle dénonce les jeux géopolitiques impérialistes à l'œuvre dans la région, tant de la part de la Fédération de Russie, que des Etats-Unis et de l'Union Européenne. Elle alerte sur le fait que les urgences, en Ukraine, en Russie comme partout en Europe sont d'abord et avant tout sociales, démocratiques et environnementales.